



Association TULLE SENTIERS  
36, Avenue Alsace Lorraine  
19000 TULLE



## DEMANDE D'ADHESION : Année 2018-2019

1<sup>ère</sup> adhésion       Renouvellement d'adhésion      N° de la licence

Déjà licencié(e) à un autre club FFRP : joindre la photocopie de la licence et un chèque de **5€/personne**

Je soussigné(e)

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Date de naissance** : .....

**Adresse**: .....

Téléphone : ..... courriel : .....

demande à adhérer à l'association **TULLE-SENTIERS fédérée sous le n° 00544**

J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 Juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

En outre je déclare que mon état de santé me permet de prendre part, sous ma responsabilité, aux activités organisées par le club. J'atteste ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la pratique de la marche, notamment en montagne et m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai et au cours desquelles je devrai respecter le code de la route et les consignes des organisateurs.

**je joins un certificat médical** : obligatoire, tous les **3 ans** pour les **moins de 70 ans** obligatoire, **tous les ans à partir de 70 ans** attestant de l'absence de contre indication à la pratique de la randonnée pédestre.

J'autorise la FFRandonnée à m'adresser des informations et des propositions d'autres sociétés et associations.

Fait à ..... le .....

Signature [précédée de la mention manuscrite

« lu et approuvé »

Licences ~entourer la licence choisie~ et ~l'abonnement à « Rando Passion » choisi~ si vous voulez

	Licence Individuelle	Licence Familiale
<b>Cotisation à Tulle-sentiers</b>	<b>5 €</b>	<b>10.20 €</b>
Licence fédérale, assurance comprise	<b>26 €</b>	<b>51,80 €</b>
<b>TOTAL LICENCE</b>	<b>31.00 €</b> (dont assurance :2,60€)	<b>62.00 €</b> (dont assurance :5€)
Abonnement à la revue "Rando Passion Magazine"	<b>16,00 € (8 nos) ou 8€ (4nos)</b>	<b>16€ ou 8€</b>
<b>TOTAL LICENCE + MAGAZINE</b>	<b>47,00 € ou 39€</b>	<b>78€ ou 70 €</b>

Membres de la famille rattachés à la licence familiale :

nom	Prénom	Date de naissance	N° licence

**Licence individuelle** : elle couvre la responsabilité civile et les accidents corporels du licencié.

**Licence familiale** : Elle couvre la responsabilité civile et les accidents corporels du licencié et des membres de sa famille inscrits sur sa licence, même s'ils randonnent séparément.

**Définition de la famille :**

- Conjoint (e) ou concubin (e) notoire ou partenaire pacsé.
- Enfants mineurs, y compris ceux confiés par les DDASS, et enfants majeurs sous tutelle vivant sous le même toit que leurs parents.
- Enfants majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge et vivant sous le même toit que leurs parents.
- Petits-enfants mineurs.

La garantie est maintenue jusqu'à la fin de l'exercice aux enfants qui deviennent majeurs ou atteignent 25 ans dans l'année de validité de la licence.

## INFORMATION ADHESION - 2018/2019

Documents à adresser à la trésorière:

**Ghislaine MERCKELBAGH, 3 Impasse des Roses- 19000 TULLE:**

- le bulletin d'adhésion }
- le chèque à l'ordre de TULLE-SENTIERS } **ne pas agraffer votre chèque**
- le certificat médical pour toute adhésion et renouvellement si besoin.

***Eviter d'envoyer les documents séparément***

Il est rappelé que l'imprimé de demande d'adhésion doit être utilisé aussi bien pour les nouveaux adhérents que pour tout renouvellement de cotisation.

Pour des raisons de sécurité et de rapidité de traitement, il est recommandé de ne pas déposer de chèque dans le casier TULLE-SENTIERS au CCS.

**Les licences seront remises ou expédiées aux adhérents.**

Plusieurs possibilités pour l'envoi de votre **bulletin mensuel** :

- Par internet
- Par la poste : dans ce cas, fournir 12 enveloppes timbrées pré-adressées  
A remettre aux responsables lors des randonnées ou à déposer au CCS  
36 avenue Alsace Lorraine à TULLE – dans la boîte aux lettres de Tulle-Sentiers  
**Ne pas utiliser d'enveloppes kraft** – trop lourde pour le timbrage.

**A savoir** : quelques bulletins TS du mois à la disposition du public au CCS (demander à l'accueil)